

Délibération n°006/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Date de convocation : 22/01/2024

Nombre de présents : 62

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 74

Date d'affichage : 22/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans La Halle aux Grains de la commune de Toucy, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt-deux janvier deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CIFELLI Guillaume, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JACQUET Luc, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LHOTE Mireille, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoît, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PRIGNOT Roger, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Jean-Luc, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile (pouvoir à M. Pouillot), BOISARD Jean-François (pouvoir à Mme Couet), CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), CHAMPAGNAT Jean-Louis (suppléant M. Cifelli), CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), DUFOUR Vincent (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), FERRON Claude (pouvoir à M. Giroux), FOURNIER Jean-Claude (pouvoir à M. Chevalier), HOUBLIN Gilles (pouvoir à Mme Thieulent), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), RIGAULT Jean-Michel (pouvoir à M. Vigouroux), VUILLERMOZ Rose-Marie (pouvoir à M. Gérardin).

Délégués absents : FOUQUET Yves, GUILLAUME Philippe, PROT Michel, RAMEAU Etienne, VANHOUCHE André.

Secrétaire de Séance : M. Gilles DEMERSSEMAN

OBJET : Versement d'une bourse annuelle aux étudiants en médecine générale contre un engagement de 5 ans d'installation sur le territoire de la Puisaye-Forterre

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le contrat local de santé signé en date du 23 janvier 2019,
- Considérant la volonté de la collectivité d'augmenter l'offre de soins sur son territoire,
- Vu l'avis favorable de la commission santé le 07 décembre 2023,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la santé,
- Sur proposition du Président,

Délibération n°006/2024

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité (74 voix pour) :

- Décide d'accorder aux étudiants internes en médecine générale qui en font la demande, une bourse annuelle de 5000 €/an sur la durée de leur internat à savoir 3 ans en contrepartie de la signature d'une convention d'engagement de 5 ans,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024 de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre,
- Décide de faire la promotion et la publicité de cette bourse dans les universités concernées, et dans les établissements scolaires du territoire.
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

